

Les chercheurs seniors de l'axe ont souhaité associer les doctorants à un travail commun et pérenne qui se concrétise par la tenue régulière de trois chroniques auxquelles les doctorants participent en effectuant une veille et la rédaction d'actualités : deux à la revue [Les Petites affiches](#) (éd. Lextenso) et une à la revue [Constitutions](#) (éd. Dalloz). Cela contribue à la visibilité des spécialités du laboratoire et intègre les différentes générations de chercheurs.

### LPA : AAI ET LIBERTÉS (DIR. X. BIOY)

Cette chronique paraît deux fois par an. Elle a pour but de réunir et d'analyser l'activité des autorités administratives de régulation dans le domaine des droits et libertés, que leur objet soit explicitement ou non la protection des libertés fondamentales. Les AAI consacrent en effet aujourd'hui nombre de leurs décisions, recommandations, rapports, à la protection des droits des personnes, citoyens, usagers, clients. Ces chroniques attestent à la fois de l'accroissement de leurs compétences en ce domaine, mais aussi de la densification des normes relatives à certains groupes (protection des mineurs par exemple) ou portant sur certaines questions (comme la détention par ex.). Sur un plan institutionnel, cela tend à révéler que la plupart des Autorités administratives indépendantes ont tendance à accroître leur champ de compétence aux questions nécessaires à l'accomplissement de leur mission et parfois même à se doter spontanément d'instruments de régulation pour ce faire.

### LPA : JURISPRUDENCE DES COURS SUPRANATIONALES EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME (DIR. J. ANDRIANTSIMBAZOVINA)

Sur un modèle plus classique, mais sur un rythme équivalent, l'IMH (titulaires et doctorants) est désormais également en charge de commenter la jurisprudence des cours supranationales relatives aux droits de l'homme aux Petites affiches la jurisprudence des cours supranationales relatives aux droits de l'homme.

### CONSTITUTIONS (DIR. X. BIOY)

Depuis quatre années, la revue de droit constitutionnel éditée par Dalloz « [Constitutions, revue de droit constitutionnel appliqué](#) ». L'IMH y tient la chronique relative aux éléments constitutionnels relatifs à la santé et à la bioéthique, c'est-à-dire les enjeux des libertés corporelles et à celles des professionnels de santé.